

ACTION URGENTE

CINQUIÈME EXÉCUTION DE L'ANNÉE DANS LE MISSISSIPPI

Michael Brawner, condamné pour un quadruple meurtre commis en 2001, a été exécuté le 12 juin dans le Mississippi. Il s'agit de la cinquième exécution de l'année dans cet État, et de la 21^e au niveau national.

Le 25 avril 2001, **Michael Brawner** – alors âgé de 24 ans – a abattu Candice Paige Brawner, sa fille de quatre ans, Barbara Brawner, dont il avait divorcé le mois précédent, et les parents de celle-ci, Jane et Carl Craft. Le quadruple meurtre a eu lieu au domicile des Craft, dans une région rurale du nord du Mississippi. Arrêté le lendemain à l'appartement de sa nouvelle compagne, Michael Brawner a été condamné à mort en avril 2002.

Le 11 juin 2012, la Cour suprême a rejeté, à quatre voix contre quatre, le recours en réexamen. La neuvième juge n'a pas pris part à la décision car, en avril 2001, elle était procureure du comté de Tate, où les faits se sont déroulés. En l'absence de majorité, les règles de procédure de la Cour suprême prévoient normalement le maintien de la décision précédente. L'avocat de Michael Brawner a demandé à cette juridiction d'empêcher l'exécution au motif qu'il n'avait trouvé aucune autre affaire aux États-Unis dans laquelle un condamné avait été mis à mort en l'absence de décision majoritaire. Dans sa requête, il a indiqué que cela était « contraire à la procédure renforcée à laquelle doivent être soumises les affaires où l'accusé encourt la peine de mort ». La Cour suprême a refusé de se saisir du dossier et le gouverneur du Mississippi n'a pas accepté d'intervenir.

Michael Brawner a été exécuté par injection létale. Dans sa dernière déclaration, il a présenté ses excuses aux proches des victimes, en précisant qu'il ne pouvait pas revenir en arrière mais espérait que cela leur apporterait « peut-être un certain apaisement ». Son décès a été prononcé à 18 h 18, heure locale.

Il s'agit de la cinquième exécution de l'année dans le Mississippi, et de la 21^e au niveau national. Depuis la reprise des exécutions judiciaires aux États-Unis, en 1977, les autorités américaines ont ôté la vie à 1 298 personnes, dont 20 dans le Mississippi.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part du Réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.

Ceci est la première mise à jour de l'AU 155/12. Pour en savoir plus : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/AMR51/040/2012/fr>.

Nom : Michael Brawner

Genre : homme

Informations complémentaires sur l'AU 155/12, AMR 51/045/2012, 13 juin 2012

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

